

DÉPARTEMENT  
des  
HAUTES ALPES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
ARRONDISSEMENT de  
BRIANCON

-----  
CANTON DE  
BRIANCON 1

COMMUNE  
DE  
**VILLAR  
D'ARENE**

**L'an deux mil vingt trois et le 11 décembre 2023 à 18 heures 15**

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 1 décembre 2023

**Présents :** Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine RULFO PATTE, Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGE, Valérie LANDRY BUCH

**Absent :** Sylvain PROTIERE

**Secrétaire de séance :** David LE GUEN

---

Monsieur le Maire se retire compte tenu d'un lien familial avec les délégataires du camping.

Il laisse la parole au 1<sup>er</sup> adjoint Michel GONNET qui informe le conseil municipal que suite à la réunion d'échanges qui a eu lieu le 29 novembre 2023 comme convenu dans le contrat de concession du camping municipal, il a été évoqué le sujet de l'augmentation du prix de l'électricité.

Nombre de conseillers :

**En exercice : 11**  
**Présents : 10**  
**Votants : 9**

Pour faire face à cette situation les délégataires du camping sollicitent le conseil municipal pour évoquer leur souhait d'augmenter le tarif électricité actuellement à 2€/jour par emplacement pour passer à 4€/jour par emplacement.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Accepte que les délégataires du camping modifient le tarif de l'électricité pour passer de 2€/jour à 4€/jour par emplacement.**

### OBJET

**Demande délégataires  
camping pour la  
modification des tarifs**

**56/2023**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdit

Le Maire,  
Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20231211-D562023-DE